DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Extrait du Procè DELIBERATIONS DU CONS

du 7 FEVRIER 2012 a 12000

Le 7 février 2019, à 19 heures 00 , le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s: M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet à partir du point 9, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 9, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger à partir du point 9, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration:

Mme Pascale Algoët procuration à M Bruno Ficheux jusqu'au point 8 Mme Rolande Payelleville procuration à M Joseph Catteau M Laroye procuration à Mme Goedgebuer jusqu'au point 8 M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux Mme Bénédicte Brouard procuration à Mme Anne Hiel Mme Marie-Angèle Delommez procuration à M Bernard Didelot Mme Delphine Boulenger procuration à M. Joël Duyck jusqu'au point 8

Etait absente:

Mme Sophie Caron

Etaient excusés

Mme Anna Di Penta M. Jacques Parent

Secrétaire de séance

Monsieur Bernard Cottigny

Finances : Demande d'affiliation volontaire au CDG59 – Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles

Le Vice-Président expose au Conseil :

Pour faire suite au courrier transmis par le Centre de Gestion du Nord le 12 décembre dernier, après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil de :

SE POSITIONNER sur la demande d'affiliation de la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au CDG59

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition cidessus

Pour extrait conforme au registre, Fait à la CCFL,

Le Président, Bruno FICHEUX